

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	27 novembre 2017	Séance du : 6 décembre 2017
		L'An Deux Mille dix-sept, le 6 décembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 33</u>	
Présents : 26	Pour : 33	
Absents : 12	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran) ; M. Henri JURQUET (Brignac) ; M. Denis MALLET (Cabrières) ; Mme Maryse FABRE (Canet) ; Mme Bénédicte BENARD (Canet) ; M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras) ; Mme Berthe BARRE (Ceyras) ; M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault) ; Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) ; M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault) ; Mme Yolande PRULHIERE (Clermont l'Hérault) ; M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) ; Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault) ; Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) ; M. Olivier BRUN (Fontès) ; M. Philippe VENTRE (Lacoste) ; M. Daniel VIALA (Mérifons) ; M. Serge DIDELET (Mourèze) ; M. Francis BARDEAU (Nébian) ; M. Bernard COSTE (Octon) ; M. Claude VALERO (Paulhan) ; M. Bertrand ALEIX (Paulhan) ; M. Joël AZAM (Péret) ; M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez) ; Monsieur Jean COSTES (Salasc) ; M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault).

Absents représentés : Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault) ; M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) ; M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières) représenté par M. Francis BARDEAU (Nébian) ; Mme Sylvie MALMON représentée par M. Henri JURQUET (Brignac) ; Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan) ; M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan) ; Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), représentée par M. Olivier BRUN (Fontès).

Absents : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) ; M. Claude REVEL (Canet) ; M. Marc FAVIER (Canet) ; M. Michel SABATIER (Canet) ; M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault) ; M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) ; Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) ; Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault) ; M. Alain SOULAYROL (Liausson) ; M. Laurent DUPONT (Paulhan) ; M. Gérald VALENTINI (Valmasque) ; M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

Objet : Budget Général – Décision modificative n°3.

Monsieur COSTE rapporte :

Les décisions modificatives présentées au conseil proposent des ajustements de prévisions budgétaires par transfert de crédits qui s'équilibrent entre eux, mais aussi par inscription de dépenses supplémentaires, financées par des recettes nouvelles ou par un prélèvement sur les dépenses certaines de ne pas être réalisées.

Monsieur COSTE propose aux membres du conseil de retenir les ajustements budgétaires suivants en faveur de la section d'investissement :

- L'ouverture de crédits nouveaux pour l'opération 156 – Subventions communales est nécessaire pour un montant de 144 500 euros.
- L'ouverture de crédits nouveaux au sein de l'opération 117 – Travaux bâtiment est nécessaire pour un montant de 35 000 euros. Il s'agit de travaux d'enrobé afin d'accéder aux futurs locaux de Paulhan.

L'équilibre de la section est assuré par :

- la diminution des opérations 101 (acquisition véhicules), 163 (Tanes Basses) et 166 (Aménagement salle réunion au Centre aquatique) dont les réalisations sont décalées dans le temps ;
- la diminution des dépenses imprévues (chapitre 020), prévues à cet effet, d'un montant de 50 000 euros.

Il est également proposé aux membres du conseil de retenir les ajustements budgétaires pour la section de fonctionnement :

- L'augmentation du chapitre 65 – autres charges de gestion courante d'un montant de 40 000 euros afin de régulariser la cotisation due au Syndicat Centre Hérault, correspondant à son évolution entre 2016 et 2017. L'équilibre est assuré par la diminution du chapitre des provisions (ch. 68).
- La régularisation relative à la reprise des résultats 2016 sur le budget 2017 :
Lors de la reprise des résultats 2016 au budget primitif 2017 du budget général, il a été voté la reprise des résultats 2016 du budget annexe de la zone d'activité de la Barthe, ce budget ayant, après approbation du compte administratif 2016, été clôturé.

Aussi, la reprise des résultats s'est faite indépendamment des résultats constatés 2016 du budget général, au lieu de procéder à leur compensation :

Soit en section de fonctionnement :

- Barthe : - 423 564,51
- Budget Général : + 2 241 554,17
- **Résultat à reporter 2017** : - 423 564,51 + 2 241 554,17 = + 1 817 989,66

Soit en section d'investissement :

- Barthe : + 234 875,48
- Budget Général : - 22 022,17
- **Résultat à reporter 2017** : + 234 875,48 – 22 022,17 = + 212 853,31

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	DM n°3	Chap.	Désignation	DM n°3
<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2017</i>		21 383 618,87	<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2017</i>		21 383 618,87
002	Déficit antérieur reporté	- 423 564,51	002	Excédent antérieur reporté	- 423 564,51
65	Autres charges de gestion courante	+ 40 000,00			
68	Dotations aux provisions	- 40 000,00			
Total DM 3		- 423 564,51	Total DM 3		- 423 564,51
Total section fonctionnement		20 960 054,36	Nouveau total section fonctionnement		20 960 054,36
Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	DM n°3	Chap.	Désignation	DM n°3
<i>Rappel Section investissement – Total BP 2017</i>		2 712 398,91	<i>Rappel Section investissement – Total BP 2017</i>		2 712 398,91
<i>Rappel Total DM 1</i>		+ 78 000,00	<i>Rappel Total DM 1</i>		+ 78 000,00
<i>Rappel Total DM 2</i>		+ 120 000,00	<i>Rappel Total DM 2</i>		+ 120 000,00
001	Déficit investissement reporté	- 22 022,17	001	Excédent investissement reporté	- 22 022,17
Ch. 020	Dépenses imprévues	- 50 000,00			
Op. 156	Subventions communales	+ 144 500,00			
Op. 101	Achats véhicules	- 35 000,00			
Op. 117	Travaux bâtiment	+ 35 000,00			
Op. 163	Les Tanes Basses	- 50 000,00			
Op. 166	Aménagement salle de réunion CAQ	- 44 500,00			
Total DM 3		- 22 022,17	Total DM 3		- 22 022,17
Nouveau total section investissement		2 888 376,74	Nouveau total section investissement		2 888 376,74

Cette proposition a reçu l'avis favorable des commissions moyens généraux et aménagement, environnement et développement durable réunies le 29 Novembre 2017.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la décision modificative n°3 du Budget Général telle que présentée ci-dessus

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2017 du Budget Général.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20171219-2017-12-06-03-DE
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 20/12/2017